



Calpecc

Créteil, le 3 septembre 2021.

Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de notre association, et sur décision du Conseil d'Administration en date du 2 septembre 2021, je vous serais obligé de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire 2020, reportée en raison de la crise sanitaire de la Covid-19, qui aura lieu le :

Jeudi 23 septembre 2021

A partir de 17h00

Salle haute de la Maison de quartier du Port

38 Boulevard Jean Baptiste Oudry

94000 Créteil

Sont à l'ordre du jour les questions suivantes :

1. Rapport moral 2019
2. Rapport financier 2019
3. Affaires diverses

Vous retrouverez en consultation, le Rapport moral et le Rapport financier, sur notre site internet <https://www.calpecc.fr> rubrique Assemblée Générale Ordinaire 2020.

Cette réunion aura lieu dans le respect des gestes barrières : Port du masque obligatoire - gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



La présidente

Françoise FAUQUET

C.A.L.P.E.C.C.

(association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Siège social : Hôtel de Ville • Place Salvador Allende • 94010 Créteil Cedex

Siège administratif : 22, rue de Mesly • 94000 Créteil

Téléphone : 01 49 80 88 88 • **Courriel :** calpecc@outlook.fr • **Internet :** <https://www.calpecc.fr>